

A young man with dark, wavy hair and sunglasses is sitting on a skateboard on a paved street. He is wearing a dark jacket over a striped shirt and light-colored pants. The background shows a residential area with houses and trees under bright, sunny conditions with lens flare.

Séminaire de formation continue

Médiation pénale avec des mineurs

**1^{er} - 2 octobre et
29 - 30 octobre 2025**

En partenariat avec le Tribunal
des mineurs de Genève

Contenu

Cette formation a pour objectifs de présenter des éléments de droit typiques de la prise en charge pénale des enfants et des adolescents, et de fournir des apports caractéristiques utiles pour la médiation dans le contexte de la justice pénale des mineurs. En outre, seront abordées des thématiques spécifiques relatives aux enfants et adolescents telles que l'approche psychologique et psycho-éducative, l'audition des victimes, la santé mentale et sexuelle, ou encore une méthodologie adaptée pour les médiations entre mineurs dans les procédures ouvertes pour atteintes à l'intégrité sexuelle.

Approche pédagogique

Cette formation allie apports théoriques, exercices et mises en situation.

Public cible

Ces journées s'adressent aux médiateurs et médiatrices déjà inscrits au tableau des médiateurs et médiatrices assermentés par le Canton de Genève et qui souhaitent être inscrits dans le domaine de spécialisation «pénal mineurs» de même qu'aux médiateurs et médiatrices déjà inscrits au tableau des médiateurs et médiatrices assermentés par le Canton de Genève dans le domaine de spécialisation «pénal mineurs », priorité étant donnée aux premiers en fonction des places disponibles.

Directeur académique

Prof. Nicolas Queloz, Professeur émérite de droit pénal et de criminologie, Directeur du CAS en justice des mineurs, Université de Fribourg

Responsable de formation

Gérard Demierre, médiateur au Bureau de la Médiation pénale pour Mineurs, Fribourg et responsable du CAS en justice des mineurs, Université de Fribourg

Intervenant-e-s

Olivier Boillat, juge au Tribunal des Mineurs, Genève

Pascale Coquoz, spécialiste en santé sexuelle, Fribourg

Gérard Demierre, médiateur au BPM, Fribourg

Muriel Golay, directrice du Centre Genevois de Consultation pour Victimes d'Infractions

Sandrine Gueneley, co-responsable d'unité, cheffe de clinique au CHUV, Lausanne

Marie-José Lacasa Díaz, psychologue, spécialiste en psychothérapie, reconnue au niveau fédéral, Genève

Lauranne Lavergnat, inspectrice de police en charge des auditions NICH, Genève

Camille Maulini, avocate à Genève

Rosalie Rouget, inspectrice de police en charge des auditions NICH, Genève

Clara Schneuwly, avocate à Genève

Natacha Villos, spécialiste en santé sexuelle, Genève

MODULE 1 – PRISE EN CHARGE DE MÉDIATIONS EN CONTEXTE PÉNAL « MINEUR »

Thèmes

La médiation en contexte pénal pour les mineurs : aspects légaux et procédure

La mise en place du processus : médiateurs, entretiens, accords

La prise en charge des mineurs : approche psycho-éducative, audition de l'enfant

Dates

mercredi 1^{er} et jeudi 2 octobre 2025

MODULE 2 – SPÉCIALISATION : PRISE EN CHARGE DE MÉDIATIONS EN CAS D'ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE OU SEXUELLE

Thèmes

Santé sexuelle et mentale des enfants et des adolescents

La prise en charge des victimes de violences physiques et sexuelles

Méthodologie spécifique en médiation pour les cas d'atteinte à l'intégrité sexuelle

Dates

mercredi 29 et jeudi 30 octobre 2025

Horaire et lieu

9h00–16h45 à la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève**,
bd du Théâtre 4, salle Schweitzer

Frais d'inscription

CHF 800.–

Délai d'inscription

20 juin 2025

Le groupe comprendra 20 participant.e.s (au maximum) pour favoriser l'interaction.

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 100.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.

Inscription et organisation

Service de la formation continue

Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél : +41 (0)26 300 73 39

Email : formcont@unifr.ch

Inscription en ligne => www.unifr.ch/formcont